

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 16 janvier 2024

Recensement de la population du 18 janvier au 24 février 2024

À partir du jeudi 18 janvier et jusqu'au samedi 24 février 2024, la Ville de Nantes va recenser 15 964 foyers nantais, soit un échantillon de 8% des logements, répartis sur l'ensemble de la ville. Cette méthode statistique est appliquée dans les communes de plus de 10 000 habitants.

Afin de préparer au mieux l'enquête de recensement, la Ville de Nantes prévoit d'importants moyens humains. Elle mobilise ainsi 66 agents recenseurs :

- elle a recruté 56 agents,
- elle fait aussi appel à 10 factrices et facteurs dans le cadre d'un partenariat avec La Poste.

Tous seront munis d'une carte officielle avec photo pour se rendre au domicile des Nantais devant être recensés. Le trombinoscope de l'ensemble des agents est en pièce jointe et en ligne sur metropole.nantes.fr/recensement.

Il sera proposé aux Nantais concernés de se faire recenser par internet, solution choisie par plus de 80 % d'entre eux. Des identifiants seront ainsi remis aux habitants optant pour la dématérialisation de leur déclaration pour leur permettre de répondre en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr/.

Il est obligatoire de répondre à l'enquête de recensement. Les informations sont strictement confidentielles. Les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel.

DES ENJEUX FORTS POUR LA VILLE

Cette enquête de recensement permet d'actualiser les données démographiques et sociales de la commune. Tous les ans, l'INSEE publie ainsi la population légale actualisée de chaque commune ainsi que des résultats statistiques à tous les niveaux d'organisation du pays. La Ville de Nantes compte 323 204 habitants au 1^{er} janvier 2024.

Sous la responsabilité de l'État, l'enquête de recensement repose sur un partenariat entre l'INSEE, chargé de son organisation, du contrôle de la procédure et de la publication des résultats, et la commune chargée de la mise en œuvre de l'opération. Les enjeux du recensement sont forts dans un contexte d'évolution de la société française.

Celui-ci permet à l'INSEE de fournir des résultats détaillés sur la répartition de la population selon différents critères, une opération essentielle pour identifier les besoins des Nantaises et des Nantais en matière d'emploi, d'action sociale, d'aménagement des territoires, de transport, d'équipements collectifs pour tous les âges de la vie.

UNE ENQUÊTE FAMILLE MENÉE DANS LE QUARTIER ZOLA CETTE ANNÉE

Tous les dix ans environ, une enquête sur les familles vient compléter le recensement de la population. Elle permet d'étudier les modes de vie des familles au fil des générations : à quel âge devient-on parent ou grand-parent ? Comment vivent les enfants de parents séparés ? Etc.

La prochaine enquête Familles aura lieu en 2025 à Nantes : pour la préparer au mieux, une enquête famille va être testée dans le quartier Zola à Nantes cette année.

Comment ça se passe ?

Pour les personnes habitant le quartier il est possible de participer à cette enquête :

- En ligne, en cas de recensement par internet. Un mail sera envoyé dans les jours qui suivent ce recensement.

- Via un questionnaire papier que remettra l'agent recenseur, en même temps que ceux du recensement.

Pour plus de renseignements :

Allonantes : 02 40 41 9000

Email : recensement.population@mairie-nantes.fr

Trombinoscope à retrouver sur metropole.nantes.fr/recensement

Pour en savoir plus sur l'enquête Familles : insee.fr.